

PUY D'ARNAC

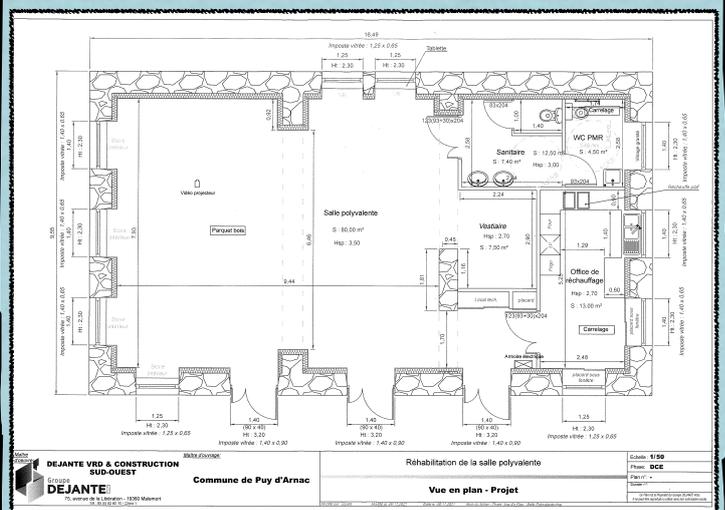
JOURNAL DE LA COMMUNE



Nouvel éclairage de l'église



Salle Polyvalente - Plan de Relance



Plan de la Salle Polyvalente

Gardons l'ESPOIR de s'y RETROUVER

Le Mot du Maire

Tout d'abord je souhaite la bienvenue et une excellente intégration aux nouveaux arrivants, à vous qui avez choisi notre petite commune où il fait bon vivre.

Le Conseil Municipal et le personnel de la Commune se joignent à moi pour présenter tous nos vœux aux habitants de PUY d'ARNAC pour une très bonne année 2022.

Que cette année soit bien meilleure que la précédente, avec des moments de rencontre et de partage !

Durant cette période de pandémie, de confinement et de mesures sanitaires contraignantes, nous avons été attentifs à chacun d'entre vous, principalement aux aînés. Nous avons vérifié que, soit dans le cadre familial, soit dans le voisinage, soit avec les amis ou nous-mêmes, ce lien matériel et social soit assuré et je souhaite vous en remercier.

Nous ne pouvons toujours pas partager la galette avec les personnels communaux et leur témoigner notre reconnaissance pour leur implication auprès des enfants et des habitants de la Commune. Alors, à défaut de galette, un petit présent en chocolat !

Comme l'an passé, la traditionnelle rencontre appelée « repas des aînés » n'aura pas lieu. Pour témoigner à nos aînés toute notre amitié et notre attention, un modeste cadeau sera offert à chaque famille où au moins l'un des membres a 65 ans (né en 1957) ou plus âgé, qui vote ou qui habite à PUY d'ARNAC. Ce cadeau sera remis par les Conseillers de la commune courant du mois de février, à tous les Aînés présents sur notre Commune durant cette période et ainsi qu'aux Aînés en Maison de Retraite (avec le respect des gestes barrière).

Un grand MERCI à tous !

A ceux qui ont dû s'adapter à ces conditions sanitaires particulières, à leur famille, leurs amis, leurs voisins, aux agriculteurs, artisans, commerçants ou toute autre personne en contact avec du public.

Aux enseignants et aux personnels de l'école avec des protocoles sanitaires successifs et fréquemment renouvelés.

Aux enfants pour le respect de la distanciation sociale, de plus en plus éprouvante au fil des jours.

Alors, pour reprendre une phrase de l'an passé, «souhaitons nous santé et bonheur pour 2022», avec une convivialité retrouvée, tant attendue par tous et définitivement ancrée dans nos habitudes.

Dominique PERRIER

Le Personnel

Communication



Martine MONTEIL, secrétaire et Bernard MARBOT, agent technique en charge du cimetière, ont fait valoir leur droit à la retraite.

Sur La Cafoulière, samedi 5 juin 2021, entourés de leur famille, leurs amis, du Conseil Municipal, des employés communaux, des enseignants, nous avons remercié très chaleureusement Bernard et Martine pour leur dévouement, leur travail et leur implication au service de la Commune. Un moment d'intense émotion partagée.

Perrine POULAIN remplace Martine MONTEIL. Serge GIRONDEL remplace Bernard MARBOT. Nous les remercions d'avoir accepté de travailler dans notre Commune.



Vous pouvez consulter le site internet de la Commune à l'adresse : www.puy-darnac.fr Ce site est peu actif, nous avons quelques difficultés à l'alimenter. Nous expérimentons un nouveau mode de communication à travers l'application INTRAMUROS avec le soutien de la Communauté de Communes MIDI CORREZIEN. Vous pourrez la télécharger prochainement. Nous vous informerons par Mail dès sa mise en ligne. Vous pouvez d'ailleurs nous transmettre votre mail, si vous ne l'avez pas encore fait, avec la page insérée dans le journal.



Le Site de la Cafoulière

L'an passé, nous vous avons listé toutes les «infrastructures» à votre disposition, à l'attention des habitants de PUY d'ARNAC, ou des touristes désireux de profiter d'un moment de détente.

Le tracé en dernière de couverture, cartographié par Elisa TREMOUILLE, illustre le sentier «Les Fardines, Escaravage» balisé en orange et nettoyé l'an passé.

L'église

Encore en 2021, nous avons dû faire face à des dysfonctionnements électriques tant au niveau des cloches que de l'éclairage extérieur, voire ponctuellement à l'intérieur. Les travaux de mise en sécurité très urgents sont réalisés. Pour les cloches, le câblage du compteur aux cloches est changé, la mise en conformité du boîtier électrique réalisée. Pour l'éclairage, les spots extérieurs sont remplacés et équipés de LED, très peu énergivores. L'éclairage intérieur sera prochainement sécurisé. Restera ensuite à rénover le mur contre terrier qui est hors d'eau et sec suite aux travaux d'assainissement sous la rampe d'accessibilité.



L'Appartement au dessus de la Mairie

Ce logement est actuellement loué.

La fibre

La fibre est arrivée à proximité de chaque domicile et transite principalement en aérien sur les poteaux des lignes téléphoniques. Parfois, quelques ajustements sont nécessaires avant un possible raccordement par l'opérateur. Soit vous serez démarchés, soit vous pouvez contacter un opérateur en allant sur le site www.nathd.fr

La voirie

La voirie est à la charge financière de la Commune.

Pour les ROUTES COMMUNALES d'intérêt communautaire (gestion déléguée à MIDI CORREZIEN), le busage en traverse de route à La Garenne Basse a été refait entièrement.

Pour les ROUTES COMMUNALES non communautaires (gestion déléguée à BELLOVIC), la route de BELPEUCH a été regoudronnée. Nous devons prochainement changer la buse en traverse de route en aval et consolider le bas du ruisseau, voire nettoyer tout ou partiellement les ordures si possible.

Pour les CHEMINS RURAUX (gestion déléguée à BELLOVIC), nous avons goudronné l'Impasse des Marronniers et l'Impasse des Châtaigniers à la BROUSSE. Nous avons également reprofilé, géré les accotements et goudronné l'Impasse de La Poujade.

La voirie & les réparations

Comme d'habitude, Omar ZAHIR et des membres du Conseil ont comblé avec de l'enrobé à froid, les nids de poules sur les routes communales et les chemins.

L'Aménagement sécuritaire pour la réfection du caniveau central en traverse du Bourg de Laudubertie est en cours. Les dalles béton se déchaussent et cassent. Même restaurées partiellement l'an passé, elles continuent à se déstabiliser les unes après les autres. Un dossier de réhabilitation est en cours. Il est prévu de remplacer ces dalles béton par un amalgame de grave bitume noir à chaud, avec une mise en œuvre manuelle, plus propice aux charges lourdes des tracteurs et camions, avec deux bandes de résine de chaque côté.

Les fossés, les coupes d'eau et le débroussaillage sont directement à notre charge, sans aide spécifique. Début 2021, on notait plus de 5km de fossés curés, terre enlevée et coupes d'eau reformées. Plusieurs traverses de routes ont dû être refaites. Fin 2021, c'est avec le concours de Cédric MONTEIRO (pour conduire la pelle mécanique) et Omar ZAHIR (pour conduire le camion, prêté par Jean-Jacques MARTIN) qu'on poursuivait le curage des fossés et les coupes d'eau sur plusieurs routes communales ou chemin ruraux.

Merci à eux. Ce travail devra être poursuivi en 2022.

Les entrées de parcelles ainsi que le nettoyage des buses est règlementairement à la charge des propriétaires. Néanmoins, lorsque nous étions sur une route, nous avons pu rendre service à tel ou tel propriétaire pour qui la buse de son entrée était cassée. La Commune a pris à sa charge l'ouverture et le rebouchage du fossé et le propriétaire tous les matériaux (buse, sable, cailloux, tête de buse). Si pas d'entente possible, alors nous ouvrons le fossé pour laisser circuler l'eau librement et ne pas inonder la route à chaque orage.

La salle polyvalente

Nous prévoyons de restaurer la salle polyvalente, non compris l'atelier de l'agent d'entretien en sous sol. Cette salle est une passoire thermique que nous ne pouvons ni prêter à des associations, ni louer à des particuliers. Elle ne respecte pas à l'intérieur les attentes liées à l'accessibilité et elle est insalubre. Le plan d'aménagement est présenté en page de garde.

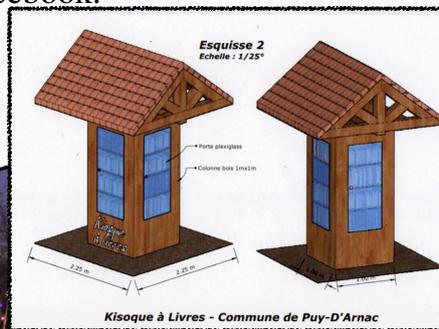
Tous les Conseillers ont consacré deux journées au nettoyage de l'étage pour résoudre les problèmes d'insalubrité. Ils procéderont également à une partie de la démolition pour réduire les coûts.

Tous les diagnostics sont réalisés, le maître d'œuvre est opérationnel, les aides de l'ETAT et du Département allouées au taux du Plan de Relance. Nous espérons que tous les lots soient fructueux (ce qui n'est pas encore le cas) malgré une hausse spectaculaire des prestations.

Les associations

Le FOYER CULTUREL présenté par Véronique PUPILE

Après quelques mois d'absence suite aux conditions sanitaires, le foyer culturel de Puy d'Arnac reprend peu à peu des activités. Les décorations de Noël, courant décembre vont laisser place à un kiosque à livres dont nous livrons les plans ci-après. L'information de l'inauguration se fera par affichage municipal et sur notre page Facebook.



Le RIDER CAFOULIERE TEAM présenté par Jean-Yves GOUNET

Nous rassemblons une petite quinzaine de VTTistes de 14 à 53 ans, femmes et hommes.

Un seul but, prendre du plaisir, que ce soit sur le vélo, autour d'un verre ou d'un bon repas.

Nous accueillons les adultes et les enfants à partir de 14 ans (sous certaines conditions pour les enfants).

Nous roulons généralement le dimanche matin, aux alentours de Puy d'Arnac.

Et de temps en temps nous participons à des sorties organisées par d'autres clubs de la région.

Pas de niveau requis, juste de l'envie et un matériel en bon état.

N'hésitez pas à prendre contact et à venir faire quelques tours de roues avec nous.

Philippe Pouget : 06 14 03 09 82

Cédric Fleter : 06 98 69 05 72

Jean Christophe Kermes : 06 42 14 32 21

Jean Yves Gounet : 06 87 69 86 70



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES des écoles de Nonards, Puy d'Arnac et Tudeils présentée par Sébastien COUE

L'association réunit des parents d'élèves qui souhaitent s'investir dans la scolarité de leurs enfants, aider les écoles à proposer des activités aux élèves, et organiser des actions autour de l'école.

Cette année encore, les conditions sanitaires n'ont pas permis l'organisation du traditionnel loto du mois de novembre. D'autres projets sont venus animer l'année, avec succès : l'association a offert un spectacle de Noël aux écoliers, elle a aussi organisé la vente de sacs en toile sérigraphiés avec les dessins des enfants.

Pour la suite de l'année, un carnaval est prévu le samedi 5 mars à partir de 15h à Puy

d'Arnac. Au programme, défilé, jeux et goûter offert. Enfin, l'année scolaire sera clôturée par la fête des écoles au début de l'été.

contact : sebastiencoue@orange.fr

La SOCIETE de CHASSE de Puy d'Arnac présentée par Jean-François MARBOT

La société de chasse de Puy-d'Arnac est une association loi 1901 qui compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents. La superficie importante de la commune et la diversité de milieux offrent un panel très intéressant d'espèces. En effet, le chevreuil et le sanglier sont les représentants du grand gibier, eux qui affectionnent les massifs forestiers. Les lapins, lièvres, faisans, perdreaux comptent parmi le petit gibier sédentaire de notre bocage puis les palombes, bécasses, grives... pour les espèces migratrices.

Il est à noter que depuis plusieurs années aucun lâcher de gibier dit de « tir » n'est effectué. Ce principe qui consiste à lâcher des animaux issus d'élevage pour être chassés dans les jours qui suivent pose des problèmes éthiques et moraux auxquels nous n'adhérons pas. Le choix se porte donc sur des projets ou aménagements qui visent à acclimater des animaux dans leur milieu naturel.

Pour exemple nous avons introduit 50 canards colvert sur l'étang d'irrigation de Beauregard, mis l'étang en réserve de chasse et interdit sa chasse sur tout le territoire communal dans un premier temps. Différents aménagements seront réalisés comme des nichoirs par exemple... l'objectif étant de favoriser l'implantation de l'espèce dans le milieu et sa

reproduction sur l'ensemble du territoire. Il s'agit simplement de pérenniser avant de parler de prélèvement.

Concernant l'événementiel, différents projets sont en cours, notamment l'organisation d'un repas à prix coûtant pour tous les habitants de la commune ayant donné le droit de chasse à la société de chasse, ou encore le traditionnel méchoui du mois d'août qui affichait toujours un franc succès.

Les conditions sanitaires exceptionnelles de ces derniers temps ne nous ont pas permis de mener à bien nos objectifs mais nous entendons bien, dès qu'il sera possible, proposer aux Puy-d'Arnacois des moments les plus conviviaux possible.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à joindre le Président de la société au 06.80.38.96.14

Le bureau : président : Jean-François Marbot, vice-président : Loïc Mémoire, trésorier : Jean-Claude Autière, secrétaire : Evelyne Bost. Membres actifs : Dominique Soleilhet et Philippe Rouby.



L'école, la garderie, la cantine

Le RPI de Nonards/Tudeils/Puy d'Arnac accueille 78 élèves dont 32 à Puy d'Arnac et 46 à Nonards dans 2 classes à Puy d'Arnac et 2 classes à Nonards.

En septembre 2021, 9 élèves sont entrés en petite section.

L'enseignement est dispensé par Cécile DRESSEN en petite et moyenne sections maternelles et Yann LE GOFF (Directeur) en grande section et cours préparatoire.

Nadine FAURIE, Evelyne PERRIER et Valérie MONANGE se complètent pour l'accompagnement et la sécurité des enfants, en classe, à la garderie et à la cantine.

La garderie est ouverte de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 19h00, lundi, mardi, jeudi, vendredi. Une soixantaine d'enfants en bénéficient. Le tarif de la garderie est de 40€ forfaitaire PAR AN et PAR ENFANT. Le reste à charge est financé par les communes.

Toute l'équipe a redoublé d'efforts pour sécuriser la vie scolaire, nettoyer toujours plus intensément les locaux et assurer confort et tranquillité à chaque enfant, garantir une restauration la plus saine et équilibrée possible préparée sur place par Valérie.

A la garderie comme en récréation, les conditions sanitaires ont perturbé l'organisation coutumière. Port du masque.

Différenciation des groupes. Espaces délimités. Néanmoins, les enfants doivent pouvoir trouver des moments de détente et de jeux propices à un temps scolaire et/ou un retour en famille sereins. Cette nouvelle

gestion des groupes s'est avérée complexe.



Le réaménagement du cimetière de la place

Suite à l'arrêté pris en septembre 2021 sur les reprises de sépultures en terrain commun (affichage sur le panneau d'affichage et au cimetière sur les emplacements concernés).



Considérant qu'il y a lieu de fixer la date de reprise des sépultures en terrain commun dont le délai d'utilisation a expiré.

La Commune va entamer les travaux de réaménagement du cimetière pour les espaces communs à récupérer.

L'Etat Civil

Naissances

Jeanne, fille de Lucie VERGNE et Thomas POUJADE
Manoë, fils de Flavie LENNE et Mathieu FREYSSINEL

Mariage

Camille POULAIN et Jean-Côme PIETTRE

Décès

Jean-Julien MARBOT
Anne Lucie PERIER
Jeanne Gisèle DOUMECHE (Mme POULVELARIE)
Liliane SIMON (Mme ROUBY)
Dominique Marie NAVES (Mme MARBOT) Conseillère municipale de 2008 à 2021
François Fernand VAYRAC

Le recensement



Le dernier recensement de 2016 a permis d'estimer la population au 1er janvier 2021 à 292 habitants.

Le recensement de 2022 se termine le 17 février 2022.

Les impôts

L'équipe municipale a une nouvelle fois choisi de ne pas augmenter les impôts en 2021. La taxe d'habitation est supprimée pour les habitations principales. La Commune perçoit une compensation sur la base fiscale de 2017. Celle-ci est donc figée.

INFOS PRATIQUES

Carte d'identité et Passeport

Les demandes sont traitées à la Mairie de Beaulieu, sur rendez-vous au 05 55 91 11 31

Permis de conduire et Carte grise

Les demandes de permis de conduire et de carte grise se font exclusivement sur les sites :

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour les permis

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> pour les cartes grises

La Maison de santé de Beaulieu compte à ce jour 4 médecins.

Les élections 2022

Pour les **Présidentielles**,
les **10 et 24 avril 2022**



La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée :
sur **Internet** le **2 mars**
et en **Mairie** le **4 mars**

Pour les **Législatives**,
les **12 et 19 juin 2022**



La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée :
sur **Internet** le **4 mai**
et en **Mairie** le **6 mai**

Pour les inscriptions en ligne, « **service-public.fr** »

Pour les inscriptions en Mairie, les **lundis** et **jeudis** avec votre justificatif de domicile et votre pièce d'identité.

La **MAIRIE** est ouverte au public :

Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

31 rue Jacques Favarel - 05 55 91 50 31

mairiepuydarnac@orange.fr

Le Moustique Tigre

Le service Santé Environnement de la DD19 de l'ARS-NA communique :

Le moustique tigre (*aedes albopictus*) est un moustique très nuisant qui peut être vecteur de virus tels que la dengue, le chikungunya ou le zika (arboviroses). Actuellement, il n'existe pas de vaccin. Il présente un risque pour la population, s'il a piqué au préalable une personne déjà infectée revenant d'un pays ou d'une zone où sévissent ces maladies.

Cinq communes de la communauté de communes Midi Corrézien, à savoir Beaulieu-sur-Dordogne, Atiliac, Astailac, Liourdres et Collonges-la-Rouge sont à ce jour colonisées par le moustique tigre.

Les données dont nous disposons démontrent que la colonisation atteindra d'autres communes de Midi-Corrézien et qu'il est nécessaire de mobiliser le plus en amont possible les populations pour permettre la mise en place d'actions adaptées.

Dans le cadre de la surveillance de ce moustique (et notamment de sa propagation), l'ARS a fait installer des pièges pondoirs sur plusieurs communes du département. Sur votre territoire, la commune de Collonges-la-Rouge est concernée.

Parallèlement à cette surveillance

entomologique, l'ARS réceptionne et gère les déclarations obligatoires d'arboviroses réalisées par les professionnels de santé. Elle décide également de l'intervention de lutte anti-vectorielle lors de la déclaration de cas.

Dans le cadre de son pouvoir de police générale issu du Code Général des Collectivités Territoriales (L2212-2), le maire peut prendre diverses mesures destinées à prévenir et limiter la prolifération de moustiques. L'autre outil majeur à sa disposition est le Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Au sein de notre territoire, l'objectif est maintenant de développer des actions concernant la lutte préventive (actions de sensibilisation auprès de la population pour réduire le moustique à la source en supprimant les gîtes larvaires par exemple).



INFOS SUR LE MIDI CORREZIEN

ACTIONS 2021- PROJETS 2022

Zones d'activité

La communauté de communes dispose de zones d'activité sur lesquelles des terrains restent encore disponibles. Depuis la création de la communauté de communes, 3 terrains ont été vendus sur la ZA de Chauffour à Nonards où 2 entreprises se sont installées, un autre terrain a fait l'objet d'un compromis de vente sur la ZA de Marcillac-la-Croze.

En matière
économique-
touristique

Aides économiques

La communauté de communes a été la 1ère en Corrèze à signer avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la charte « Vivons local, Vivons artisanal » pour soutenir, promouvoir et accompagner les artisans locaux pour la création, transmission-reprise....

CRTE

Pour accompagner au mieux la relance et les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le gouvernement a signé des Contrats de Relance et de Transition Écologique notamment avec le Midi Corrèzien. Pour que ce Contrat soit le plus pertinent et le plus efficace possible pour la Communauté de Communes Midi Corrèzien, les élus des 34 communes, avec le soutien et l'accompagnement de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, ont lancé une grande démarche d'écoute et de dialogue auprès des habitants : « Imagine le Midi Corrèzien ! ». Il s'agit de construire le projet de territoire avec ceux qui y vivent, en partant de leur parole, de leurs attentes et de leurs priorités pour l'avenir.

Aussi, en mai-juin dernier, une équipe de journalistes indépendante et spécialisée est venue sur le territoire interviewer un panel représentatif d'habitants, d'acteurs et d'usagers, de tous les âges et de tous les horizons. A l'issue, un film a été réalisé et projeté lors d'une rencontre publique organisée le 29 novembre 2021 salle Versailles à Meyssac. Succès pour cette 1ère concertation où 140 personnes ont répondu présents et ont pris la parole pour partager leur vision du territoire.

Petites villes de demain

Suite à la crise Covid, l'Etat a lancé un plan de relance national. Le volet dédié à la relance des territoires ruraux s'appelle « Petites Villes de Demain ». Son but est de revitaliser les communes ayant des fonctions de centralité dans leur bassin de vie. Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac ont postulé ensemble et sont devenus lauréats « Petites Villes de Demain ».

Les trois communes ont donc recrutés une cheffe de projet, Aurélie SERS pour animer le programme sur le territoire Midi Corrèzien. Aurélie est arrivée le 11 octobre dernier et est devenue la 2ème cheffe de projet à prendre ses fonctions en Corrèze.

Durant la première phase de sa mission, elle va prendre en compte tout ce qui a déjà été fait sur le territoire pour accompagner les élus dans la stabilisation d'un projet politique à l'échelle du territoire. C'est sur la base de ce projet que l'Etat mobilisera ses services techniques et les crédits de la relance afin d'améliorer les conditions de vie des habitants midi corrézien tout en prenant en compte les enjeux de la transition écologique, énergétique mais également sociale.

VVF Les Vignottes

La communauté de communes est propriétaire du Village de Vacances « Les Vignottes » à Collonges-la-Rouge géré par VVF Villages depuis 2013.

Un entretien régulier a été réalisé sur cet équipement au fil des années sous forme de différents travaux dont une opération d'envergure de requalification en 2014 et 2015 qui a permis une remise à niveau du confort de l'intérieur des gîtes, la rénovation du bar et du restaurant et la construction d'un espace aquatique couvert.

Aujourd'hui, la communauté de communes s'est engagée dans un projet d'amélioration énergétique sur la globalité du village de vacances avec la mise en place d'une nouvelle chaufferie bois en remplacement de la chaudière d'origine au fioul. Les travaux devraient se dérouler courant 2022.

Musée de l'Homme de Néandertal

Le Musée actuel de la Chapelle-aux-Saints est un musée municipal géré en Délégation de Service Public (DSP) par une association. Il est situé dans la salle polyvalente de la commune et les locaux sont aujourd'hui trop exigus et obsolètes.

La construction d'un futur musée par la communauté de communes Midi Corrèzien, validée en conseil communautaire, serait dans la bouffia Bonneval où ont été découverts le squelette et la sépulture.

Il pourrait ainsi accueillir plus de public, proposer une offre culturelle de qualité en milieu rural et une muséographie nouvelle technologie.

Cette décision a été prise avec certaines réserves notamment le respect du plan de financement, la gestion en DSP par des professionnels et la maîtrise d'ouvrage déléguée au département de la Corrèze.

Randonnées

Un nouveau topoguide de 25 balades est sorti en mai dernier et propose 8 balades intercommunautaire : le GRP du Midi Corrèzien et ses 6 étapes, Autour des châteaux (Curemonte), Du puy du canal (Aubazine). Le téléchargement des fiches est disponible sur le site internet www.midicorrezien.com

PLUi

Pour rappel, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Midi Corrèzien, la Communauté de Communes travaille, avec le bureau
d'études Dejante VRD & Construction, depuis décembre 2019 au projet

d'aménagement de son territoire en prenant en compte une série d'enjeux : sociaux,
économiques, environnementaux et agricoles entre autres.

Le PLUi se traduira au final par un zonage des secteurs constructibles à vocation économique
(artisanale, commerciale, industrielle, touristique) ou d'habitat, agricoles, naturels. Le dessin de
ces nouveaux périmètres, soumis à des contraintes précises (nationales, régionales et locales) est
en cours. Le zonage sera complété par un règlement, qui précisera d'une part, des schémas
d'organisation de parcelles et d'autre part, des règles de construction propres à nos territoires.

Basée sur la concertation, l'élaboration de ce document d'urbanisme ne peut se faire qu'en
étroite collaboration avec la population pour étudier et réfléchir aux propositions servant l'intérêt
général. Vous avez pu d'ores et déjà écrire à la Communauté de communes ou à votre mairie
mais également sur le registre de concertation disponible dans les mairies ; ceci est bien entendu
toujours possible. De plus, des réunions publiques, des mises à disposition de cartes, une
exposition itinérante mais aussi des permanences avec un commissaire enquêteur seront à venir
sur l'année 2022.

Une fois le projet des élus, présenté à différents partenaires dont l'Etat, arrêté, celui-ci sera
soumis à évaluation environnementale et à enquête publique avant une approbation en conseil
communautaire pour ensuite être effectif.

Enfin, le 1^{er} concours de dessins « Dessine ta commune dans 10 ans » organisé dans le cadre
du PLUi en 2020 pour les élèves du territoire de maternelle, primaire et collège a été un grand
succès.

Ce sont près de 109 dessins qui ont ainsi été transmis à la Communauté de communes par les
écoles maternelles, primaires et les collégiens.

Des questions ? Contacter Justine Lավialle à la Communauté de communes au
05.55.85.57.01/06.32.82.84.98 ou à j.lավialle@midicorrezien.com

Travaux de voirie

La Communauté de communes Midi Corrèzien exerce la compétence « création, aménagement et
entretien de la voirie » sur environ 293 kms de voies reconnue d'intérêt communautaire. En 2021, la
collectivité a prévu la réfection de plusieurs voiries communautaires ce qui représente en
investissement (travaux de rénovation et sécurisation) un montant d'environ 366 000 € HT et en
fonctionnement un total de 49 800 € TTC (point à temps et bouchage de nid de poule).

Au total, **7 695 kms** de travaux de voirie auront été réalisés sur **20 communes du midi corrézien**.

En raison de l'éboulement de la voie communale d'intérêt communautaire N°1 de la commune de Lagleygeolle dû aux intempéries de cet hiver, des travaux importants de sécurisation ont également été réalisés pour un montant de 90 000€ TTC

La communauté de communes continue à assurer le débroussaillage des voies reconnues d'intérêt communautaire ainsi que celui de certaines voies communales des communes non équipées.

Centre d'incendie et de secours

La Communauté de communes doit assurer les dépenses de fonctionnement et d'investissement des Centres de Secours de BEYNAT, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et MEYSSAC.

En 2022, c'est la construction d'un troisième Centre d'Incendie et de Secours sur la commune de BEAULIEU-SUR-DORDOGNE Avenue Léopold Marcou qui va commencer. Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à environ 1,06 M€.

Gymnases

La communauté de communes est propriétaire de deux gymnases, à Beynat et Meyssac. Cet été, des travaux d'habillage en acier pré-laqués des poteaux de fermes en bois ont été réalisés par l'entreprise SARL FOUSSAT sur le gymnase de Meyssac et des travaux de raccordement du gymnase de Beynat au nouveau réseau de chaleur de la commune seront réalisés cet hiver.

Enfance, Jeunesse

Crèches

Les trois crèches de MEYSSAC, BEAULIEU-SUR-DORDOGNE et LANTEUIL sont gérées en délégation de service public par la Mutualité Française Limousine. La communauté de communes doit cependant assurer les dépenses de grosses réparations des bâtiments. Cette année, elle a dû procéder au remplacement de la pompe à chaleur sur le site de MEYSSAC après celle de LANTEUIL en 2020.

Nouveau : dès janvier 2022, 6 places supplémentaires soit 72 places au total sont proposées pour l'accueil des jeunes enfants.

MAM (Maison d'Assistant Maternel).

La Communauté de communes a apporté un soutien financier à l'Association « Lulu et Compagnie » pour la création de la 1ère MAM (Maison d'Assistant Maternel) située à Beaulieu-sur-Dordogne.

Centres de Loisirs

La communauté de communes propose aux familles pendant les vacances scolaires et les mercredis 3 sites d'accueil : Tudeils, Meyssac et Beynat. Informations sur les inscriptions, tarifs ...disponibles sur le site internet.

Concernant le site de Meyssac qui ne dispose pas de préau pour les enfants, une pergola a été réalisée cette année et va permettre ainsi de garantir un peu de fraîcheur aux enfants du centre pendant les périodes estivales.

Pour les jeunes de 10-13 ans, la communauté de communes a mis en place un espace annexe

et une animatrice dédiée. Ensemble, ils créent leur programme selon leurs envies et deviennent autonomes sur les projets qu'ils souhaitent mettre en place. Cette année un projet de décoration du marché de Noël a vu le jour et les enfants ont pu participer à cet évènement.

Un mini camp a également été proposé aux jeunes entre 8 et 14 ans cet été. Destination Seilhac sur le thème « tous au vert ». Ce projet devrait être renouvelé en 2022.

Parmi les nouveautés 2021, un partenariat conclu avec les associations du territoire pour faire découvrir les activités sportives aux enfants. Reconduction de ce partenariat avec les associations sportives mais aussi les associations culturelles ou autres intéressées.

Côté animation pour 2022, l'équipe a prévu de remonter le temps avec les enfants... découverte des jeux, des musiques et de la littérature de nos grands-parents. Ils revivront l'évolution des années 60 à aujourd'hui.

Création de jeux anciens en bois, découverte du tourne disque et de ces musiques d'antan. Sans oublier les jeux de cours de récréation et l'évolution des jeux vidéo

Un programme riche en souvenir à retrouver sur le portail famille du site de la Communauté de communes dès janvier 2022.

Infos Jeunes 16-25 ans

Pour les 16-25 ans, un dispositif a été mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine : Destination Il s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un projet de voyage en autonomie (sans encadrement familial ou professionnel, uniquement entre amis ou seul) . Une bourse de 130€ est allouée aux jeunes pour la totalité de son séjour après validation de son projet devant un jury. En 2021, 23 jeunes ont tenté l'expérience sur 3 destinations : Bidart, Montalivet et Arcachon.

Si vous voulez changer d'air, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service enfance-jeunesse de la communauté de communes au 05 55 84 02 12 pour tous renseignements et éventuellement le montage de votre dossier.

A ne pas rater en 2022 : de plus en plus d'étudiants se tournent vers les jobs d'été, et notamment l'animation. Le diplôme du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) permet d'animer notamment en centre de loisirs. La communauté de communes et Familles rurales proposent donc une formation BAFA sur notre territoire (salle polyvalente du Pescher) du 19 au 26 février 2022. Session ouverte à tous à partir de 17 ans.

Renseignements (tarif...) auprès du service Enfance Jeunesse au 05 55 84 02 12

Environnement

Pêches électriques

La Communauté de Communes, dans le cadre de la GEMAPI a réalisé au cours du mois de Juillet dernier, des pêches électriques d'inventaire sur différents cours d'eau du territoire, en collaboration avec la fédération de pêche de la Corrèze. L'objectif de cette opération est de mieux connaître les populations piscicoles des cours d'eau du Midi Corrèzien et suivre leur évolution dans le temps.

Service Repas à domicile

Au cours de cette année 2021, le service des Repas à Domicile a maintenu son engagement auprès des habitants du territoire en assurant le service malgré les conditions sanitaires que nous traversons.

Les agents roulent désormais dans deux nouveaux véhicules, vous les avez sûrement croisés sur nos routes !

Un questionnaire de satisfaction a été élaboré par une stagiaire, étudiante en BTS Économie Sociale et Familiale. Il a permis de mettre en valeur le travail fourni par les cuisines de l'EHPAD de Meyssac ainsi que par les agents du CIAS Midi Corrézien. Les résultats sont globalement positifs et seront présentés prochainement aux élus, aux agents et partenaires.

Action Sociale

Ateliers numériques avec ORANGE

Le CIAS Midi Corrézien a signé le 22 octobre 2021 une charte avec Orange. Cette dernière a pour objectif de développer, sur le territoire Midi Corrézien, des ateliers numériques permettant de se familiariser avec le téléphone portable. Il a été fait le choix de trois thématiques :

- Prendre en main son smartphone sur les communes de Meyssac, Beaulieu sur Dordogne et Beynat ;
- Protéger ses données personnelles sur les communes de Meyssac et Beaulieu sur Dordogne ;
- Garder le lien avec WhatsApp sur la commune d'Aubazine.

Les ateliers sont animés par Orange. Gratuits et ouverts à tous.

Ils se sont déroulés entre le 11 janvier et le 27 janvier 2022 sur des créneaux d'une heure.

Instance de Coordination de l'Autonomie au 05 55 84 05 05

Ateliers intergénérationnels

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement sur la lutte contre l'isolement, l'Instance de Coordination de l'Autonomie a répondu à un appel à projet proposé par le Département de la Corrèze (par le biais de la Conférence des financeurs), intitulé « Des ateliers intergénérationnels en Midi Corrézien ». Le Département a retenu notre candidature, ce projet est mené avec la participation du service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes.

Nous recherchons donc des personnes de plus de 60 ans autonomes et en situation de veuvage, ayant un savoir-faire à partager avec les enfants des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Les inscriptions se font auprès de l'Instance de Coordination de l'Autonomie au 05 55 84 05 05

Partenariat France Alzheimer

Courant 2021, les communes de Beaulieu-sur-Dordogne, Beynat et Meyssac ainsi que le CIAS Midi Corrézien se sont engagés dans l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer et de leurs proches à travers la signature de la Charte d'engagements réciproques « ville aidante

Alzheimer ». L'objectif est de promouvoir et développer des actions au cœur de nos villes, au plus près de la population en formalisant le lien entre l'Instance de Coordination de l'Autonomie (relais de proximité) et France Alzheimer qui œuvrent depuis des années dans ce sens. Dans ce cadre, un ciné débat s'est déjà déroulé, en partenariat avec la commune de Beynat. En effet, le 20 septembre 2021, pour la journée mondiale Alzheimer, le film « La finale » a été proposé aux participants suivi d'un débat animé par le Médecin psycho-gériatre Mme Geneviève DEMOURES en présence de M. Sébastien MAS, Médecin de la Maison de Santé Pluri-professionnelle de Beynat.

Travaux Local Technique à Nonards

La Communauté de Communes Midi Corrézien est propriétaire du local technique de 600 m² situé au lieu-dit Laroche, sur la commune de Nonards dans lequel elle abrite le matériel roulant de voirie et les chapiteaux. La toiture, constituée de plaques en fibre-ciment amiantées, a subi d'importants dégâts lors d'un orage de grêle en 2018 et il était impératif de la remplacer. C'est l'entreprise MEYRIGNAC de Treignac qui a réalisé l'ensemble des travaux (désamiantage et réfection toiture -pose de tôles bac acier avec feutre anti-condensation).

Divers

Communication

La communauté de communes vous informe au quotidien sur son site internet, facebook et peut-être prochainement via une application numérique. Vous trouverez également sur le site le lien <https://www.correzeboostemploi.fr/>, dans la page offres d'emploi, les offres d'emplois de notre territoire avec possibilité de tri par commune.

Évènement Octobre Rose

La Communauté de Communes Midi Corrézien a signé un partenariat avec la Ligue contre le Cancer intitulé : « Ma communauté de communes se ligue contre le cancer ».

A travers cette signature, de nombreuses actions vont pouvoir être impulsées et la toute 1ère action s'est concrétisée le 3 octobre dernier avec l'organisation de la 1ère marche Octobre rose, la Midi Corrézienne. La mobilisation en Midi Corrézien a été plus que parfaite.

GEMAPI

Dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), compétence obligatoire pour Communautés de Communes depuis 2018, a été abordé le travail mené actuellement sur la rédaction d'un programme pluriannuel de gestion des milieux aquatiques sur le bassin versant Corrèze. Ce travail, élaboré au sein d'une entente intercommunale regroupant 7 collectivités (CAB, Tulle Agglo, HCC, Midi Corrézien, SIAV, Ventadour-Egletons-Monédières et V2M) devrait déboucher sur une programmation de travaux pour 5 ans, à compter de 2022. Les élus ont été sollicités afin de prioriser les enjeux de ce territoire (qualité de l'eau, prévention des inondations, préservation de la biodiversité...).



Association BOOSTER
animée par Sandrine PUYJALON

e-mail : booster4649@orange.fr

Tél. : 06 81 77 40 37

Sport
Sur
Ordonnance
ASSOCIATION SPORTIVE

2 séances d'activités
physiques
adaptées
par semaine

Dépression

Maladies respiratoires

Hypertension artérielle

CANCERS

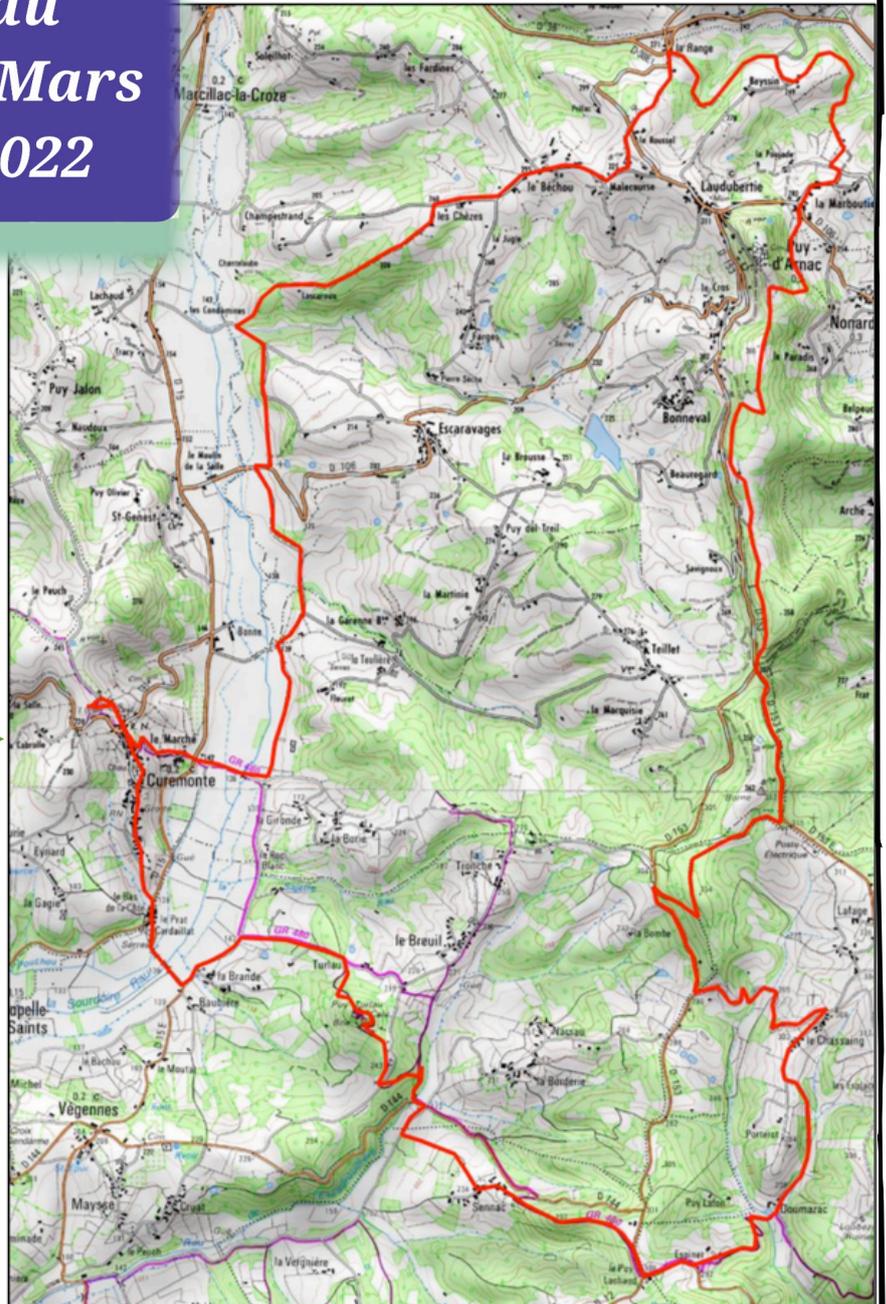
ARTHROSE

Diabète

MALADIES CORONARIENNES

à partir
du
07 Mars
2022

Puy-d'Arnac - 27 km - 655 m



Idée Rando →

RANDONNÉE

Les Fardines - Escaravage PUY-D'ARNAC, CORRÈZE



BOUCLE



4Hh



2H

15.5 km

Difficile



+427m



DEPART / ARRIVEE - PARKING DE LA CAFOULIERE



POINTS DE VUE



FERME DU PUY DE L'AIGUILLE - ESCARAVAGE



BOULANGER



BISTROT «LE TSOPELO»

Caractéristiques

Sur le site de La Cafoulière, vous découvrirez une vue à 360° sur la faille de Meyssac, les châteaux de Turenne et de Curemonte, la Vallée de la Dordogne et les reliefs vallons des collines alentours.

Tout au long de la randonnée, vous traverserez les différents villages de la commune de Puy-d'Arnac. Le sentier traverse aussi la commune de Curemonte et le village de Teillet avant de remonter vers le Col de la Berche et le sentier d'interprétation qui vous reconduira au point de départ.

Informations pratiques

Site de La Cafoulière - Toilettes, tables de pique-nique, aire de jeu pour enfants, panneaux d'interprétation, tables d'orientation, panorama

Conseils

Prenez avec vous des chaussures adaptées, un petit encas et de l'eau. Pensez à un sac pour emporter vos déchets avec vous. Préserver la faune et la flore et refermer les barrières arrière vous si vous en rencontrez. Merci et bonne randonnée.

